

ÉDITO



## LE PLAN NATIONAL FORET BOIS

### Une feuille de route pour avancer ensemble et se mobiliser

Le plan national forêt bois adopté peu de temps après le contrat stratégique de filière nous donne de bons outils pour avancer ensemble. La prochaine étape est cruciale : celle de sa déclinaison au niveau de chaque région.

Gardons à l'esprit les 4 objectifs du plan :

- Créer de la valeur dans le cadre de la croissance verte, en gérant durablement la ressource disponible en France, pour la transition bas carbone.
- Conjuguer atténuation et adaptation des forêts françaises au changement climatique.
- Développer des synergies entre forêt et industrie en trouvant des débouchés aux produits forestiers disponibles à court et moyen termes et en adaptant les sylvicultures pour mieux répondre aux besoins des marchés.
- Répondre aux attentes des citoyens et s'intégrer à des projets de territoires.

Il reste encore **un travail important à accomplir au niveau régional**, même si une première étape a été franchie !

Antoine d'Amécourt,  
Président de Fransylva

## PLAN NATIONAL FORET BOIS

### *Un travail collégial et efficace, qui doit se prolonger en Région*

Le plan national de la forêt et du bois a été validé par le Conseil Supérieur Forêt Bois la semaine dernière. Il a mobilisé tous les partenaires de la filière forêt bois ainsi que de nombreuses parties prenantes. A ce stade de l'évolution de la rédaction du document, il faut souligner l'importance du travail collégial réalisé. L'analyse de la situation est très bonne ce qui conduit à donner des objectifs clairs à la politique attendue pour la filière amont, en cohérence avec les travaux et actions conduites depuis fin 2015 dans le cadre du Comité Stratégique de la Filière bois. Soyons vigilants, car sa déclinaison et sa mise en œuvre au niveau régional est de notre ressort et doit conforter les positions obtenues.

### *Trois points de vigilance*

#### **La mobilisation des bois sur les petites surfaces et avec des documents de gestion durable et la certification de la gestion avec PEFC**

Nous adhérons pleinement à l'objectif d'accroissement de la mobilisation. Deux aspects sont importants à prendre en compte : d'abord cette mobilisation doit être guidée par les documents de gestion durable et la certification. C'est la seule manière de garantir et d'assurer que toute récolte supplémentaire se fera dans le cadre d'une amélioration ou du renouvellement des peuplements existants, et ce dans la durée. Ensuite, compte tenu de la structuration de notre forêt il semble important que le CNPF continue à jouer un rôle d'accompagnement auprès des propriétaires de surfaces inférieures à 4 ha pour les amener à se concerter et se regrouper.

#### **Rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique permettant le renouvellement et le développement de la forêt**

La concertation et la représentativité sont essentielles, mais pas suffisantes, à la bonne conduite de l'équilibre sylvo-cynégétique. D'ailleurs ces deux conditions ne sont aujourd'hui pas réunies dans des territoires de plus en plus nombreux et la conséquence est nuisible au bon développement de la sylviculture. N'oublions pas que l'effort de mobilisation souhaité va augmenter les surfaces forestières de jeunes peuplements en position de fragilité accrue.

#### **Des financements opérationnels**

Le fonds stratégique de la Forêt et du bois nous donne la possibilité de créer un outil efficace pour le financement de la valorisation de nos forêts, à condition qu'il soit alimenté. Une part de ce fonds pourrait être abondée par la contribution climat énergie. Ces financements devront, si nous les obtenons, permettre la mise en place d'animations territoriales, notamment de façon expérimentale entre la forêt privée et publique mais aussi de subvenir à des besoins d'aides exceptionnelles comme cela serait nécessaire suite à l'été 2015 où la sécheresse a anéanti une grande partie de nos efforts de reboisement.

## INDICE DES PRIX DU BOIS

### *Nouvel indicateur pour le prix de vente des bois*

Parmi les missions de l'Observatoire économique de FRANCE BOIS FORET, figurent la conception puis la réalisation d'indicateurs économiques, clairs et lisibles, afin de permettre à chaque acteur de la filière d'apprécier le marché du bois et d'en suivre les évolutions.

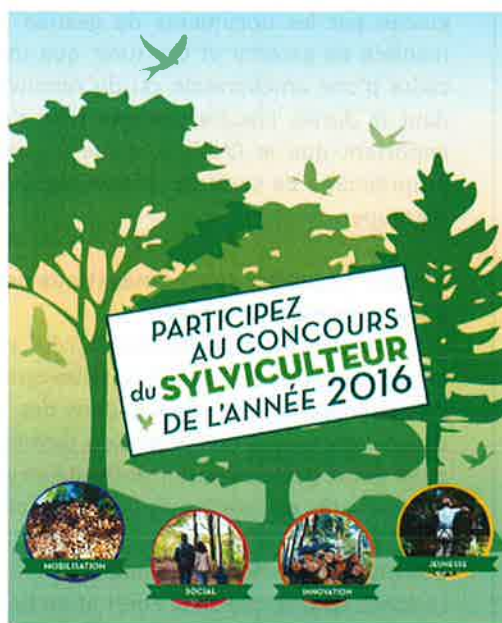
Dans ce contexte, l'ASFFOR - association des sociétés et groupements fonciers et forestiers - la CNIFFEB - compagnie nationale des ingénieurs et experts forestiers et des experts bois - et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts se sont rapprochées pour créer et produire un nouvel indicateur du prix de vente des bois sur pied avec un indice général du prix du bois sur pied en forêt privée et des indices représentatifs des principales essences et produits qu'elle commercialise. Ainsi, près de 2 millions de m3 de bois vendus sont analysés pour produire ces indices.

Les données de l'indice 2015 seront publiées dans un tout prochain Forêts de France.

## CHALLENGE DU SYLVICULTEUR

### *Les candidatures sont ouvertes !*

Ce concours donne l'occasion de faire connaître les multiples visages de la forêt et des hommes qui la gère, de faire témoigner, de montrer que les hommes et les femmes de la forêt sont acteurs et innovent ! Pour recevoir le dossier de candidature, contactez Alix de Balsac : [a.debalsac@ohwood.fr](mailto:a.debalsac@ohwood.fr) Remise des prix le 15 avril 2016 à la Maison de la Chimie à Paris.



La remise des prix aura lieu le 15 avril entre 19h et 22h à la Maison de la Chimie  
au 281 rue Saint-Dominique - 75007 Paris  
Pour récupérer le dossier de candidature : [a.debalsac@ohwood.fr](mailto:a.debalsac@ohwood.fr)  
Dépôt des dossiers de candidature jusqu'au lundi 4 avril

